

CGV activités hiver RM 2024.25 :

Sous réserve de conditions météo favorables et d'un nombre suffisant de participants.

1. Inscriptions et réservations :

La réservation s'effectue jusqu'à 15h30 la veille de l'activité dans les offices de tourisme de 1650 & 1750 (pas de réservation téléphonique).

2. Lors de son achat, le client sera amené à sélectionner une date de réalisation pour l'activité. Il revient au client de vérifier le créneau horaire sur lequel il s'engage et de le respecter.

Pour l'activité damage nordique, il devra se présenter au domaine nordique (Chamrousse 1600) à **7h** pour procéder aux formalités (accueil, consignes de sécurité,...).

Pour l'activité premières traces, il devra se présenter au pied des télécabines à Recoin (Chamrousse 1650) à **8h30** pour procéder aux formalités (accueil, consignes de sécurité,...).

Pour l'activité visite d'une remontée mécanique, il devra se présenter au pied des télécabines à Recoin (Chamrousse 1650) à **10h30** pour procéder aux formalités (accueil, consignes de sécurité,...).

Pour l'activité découverte neige de culture, il devra se présenter au pied des télécabines à Recoin (Chamrousse 1650) à **9h** pour procéder aux formalités (accueil, consignes de sécurité,...).

3. Perte ou vol du titre : Les titres qui ont été perdus ou volés ne sont pas remboursables.
4. Assurances La Régie Remontées Mécaniques : Chamrousse ainsi que l'ensemble de son personnel sont assurés sur l'ensemble des activités pratiquées et encadrées sur son domaine.
5. Tarifs et modalités de paiement : Les tarifs indiqués lors de la commande sont en Euros et sont TTC. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la date d'achat du titre. La Régie Remontée

6. Annulation :

- A) Demande d'annulation de la part du client moins de 24h avant l'activité : Pas de report ou d'annulation possible. En aucun cas, le client ne pourra prétendre à un remboursement de l'activité en cas d'annulation de son fait.
- B) Annulation du fait de la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse : En cas d'annulation ou d'interruption ne permettant pas d'assurer la prestation du fait de l'exploitant, le client aura la possibilité de reporter cette prestation sur une autre date (en fonction des disponibilités) ou de demander le remboursement

Gestion OT/RM : Expérience premières traces

Imprimer 2 factures (une pour le client et l'autre pour vous).

Afin d'avoir un meilleur suivi, chaque client devra repartir avec une facture/coupon (un par personne) afin de pouvoir laisser celui-là à Stéphanie Montoto.

Steph : Récupérer le bon de chaque client au moment du petit déjeuner.

RM : Récupérer à la fin de chaque semaine les bons de Steph et ceux de l'OT.